



CONSEIL MUNICIPAL

15 Avril 2022

L'an Deux mille vingt-deux le 15 Avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué le 07 avril 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison du bien vivre, sous la présidence de M. Jean-Luc LENTIER, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : Quinze

Conseillers ayant pris part à la délibération : Quinze

Présents : *Maire* : Jean-Luc LENTIER ; *Adjoints* : Gilbert DAUDE, Jacqueline GASNAULT, Jean BOUNIOL ; *Conseillers* : Philippe ZENON, Jean-Claude TERRISSE, Patrick LOURS, Nathalie AURIEL, Laurent LAVERRIERE, Isabelle BASSET, Christelle CHASTEL, Stéphanie GARDES, Philippe CITERNE.

Représentés : Stéphanie DELORME par Stéphanie GARDES, Serge MIELVAQUE par Philippe ZENON.

Philippe CITERNE a été élu secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 23 mars 2022 est lu et adopté.

DEMISSION de Madame Céline FILIOL – INSTALLATION de Monsieur Philippe CITERNE

Monsieur le Maire informe l'Assemblée du courrier de démission pour raisons personnelles de Madame Céline FILIOL. Monsieur le Maire a accepté cette démission et précise qu'il a demandé au suivant de liste Madame Elodie THOMAS de siéger, mais elle a refusé par courrier reçu le 08 avril 2022. Monsieur Philippe CITERNE, candidat suivant sur la liste a accepté de siéger au Conseil municipal et il est installé dans ses nouvelles fonctions.

APPROBATION BUDGET PRIMITIF 2022 – (2022_DE_018)

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2022 examiné lors de la réunion de la commission des finances et présenté comme suit :

BUDGET GENERAL

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 415 000.00	1 415 000.00
Section d'investissement	1 392 170.00	1 392 170.00
TOTAL	2 807 170.00	2 807 170.00

LOTISSEMENT LES TERRONS

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	93 709.38	93 709.38
Section d'investissement	32 366.96	32 366.96
TOTAL	126 076.34	126 076.34

ESPACE COMMERCIAL

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	28 320.00	28 320.00
Section d'investissement	700 000.00	700 000.00
TOTAL	728 320.00	728 320.00

VU l'avis de la commission des finances,

VU le projet de budget primitif,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité moins une abstention (M. Serge MIELVAQUE), approuve les budgets primitifs 2022 arrêtés et présentés ci-dessus.

Réception en Préfecture le : 21 avril 2022

FISCALITE DIRECTE LOCALE : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022 – (2022_DE_019)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et le Code des Impôts,

VU l'état n° 1259 portant notification des bases nettes d'imposition des taxes locales et des allocations compensatrices revenant à la commune,

CONSIDERANT la volonté du Conseil Municipal de ne pas augmenter les impôts,

Après avis de la Commission des Finances, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2022 comme suit :

Taxe Foncière Bâtie : 45,82 %
Taxe Foncière Non Bâtie : 97,52 %

Après en avoir délibéré et à l'unanimité moins une abstention (M. Serge MIELVAQUE), le Conseil Municipal adopte le taux d'imposition des deux taxes pour l'année 2022 comme présenté ci-dessus.

Réception en Préfecture le : 21 avril 2022

ONF : DISTRACTION/SOUMISSION AU REGIME FORESTIER – (2022_DE_020)

Monsieur le Maire expose le Conseil Municipal qu'un terrain communal en nature majoritaire de friche bénéficie actuellement du régime forestier.

Il précise que pour l'agrandissement du golf il est nécessaire d'échanger avec Monsieur BRUEL Jean-François une parcelle AL 9 relevant actuellement du régime forestier.

La distraction du régime forestier est un préalable obligatoire à cet échange.

Après exposé, le Conseil Municipal :

- demande la distraction du régime forestier pour le terrain désigné dans le tableau ci-dessous :

Propriétaire	Territoire communal de situation	Section	N° de la parcelle	Lieu-dit	Surface cadastrale de la parcelle (ha)	Surface à distraire du RF (ha)	Motif de la distraction
Commune de VEZAC	VEZAC	AL	9 (ex. AL 2 pie)	Salles	6,2853	00,1431	Agrandissement du golf
TOTAL :					6,2853	00,1431	

- Enfin, afin de garantir la gestion durable du patrimoine forestier de la commune, il demande en compensation l'application du Régime Forestier pour la parcelle cadastrale décrite dans le tableau ci-dessous et récemment acquise par la collectivité :

Propriétaire	Territoire communal de situation	Section	N° de parcelle	Lieu-dit	Surface totale de la parcelle cadastrale	Surface sollicitée pour l'application du Régime Forestier
Commune de VEZAC	VEZAC	C	374	Le Prince	00,7640	00,7640
TOTAL :					00,7640	00,7640

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, Le Conseil Municipal :

- approuve ces dispositions,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'instruction de ce dossier.

Réception en Préfecture le : 20 avril 2022

FONDS CANTAL SOLIDAIRE 2023-2024 : TRAVAUX SUR CHAUSSEES – (2022_DE_021)

Par délibération 2022_DE_010 le Fonds Cantal Solidaire a été sollicité pour 2022 pour les travaux d'aménagement du terrain de pétanque.

Toutefois, le F.C.S. n'a pas été demandé pour les exercices 2023 et 2024. Aussi, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les devis de travaux sur voies communales sérieusement dégradées. Il apparaît très opportun de procéder à ces investissements afin de préserver les chaussées et d'éviter des dégradations plus importantes liées aux conditions climatiques hivernales rudes (gel/dégel, neige). Ces travaux sont entrepris suivant le classement de priorité du diagnostic de la voirie communale élaboré par Cantal Ingénierie et Territoires.

2023

NOMS DES VOIES	MONTANT TRAVAUX H.T.
V.C. Runhac	29 177.00 €
V.C. Foulioles	21 180.00 €
V.C. Pendants - Salès	25 530.00 €
V.C. route d'Aurillac	9 835.00 €
TOTAL	85 722.00 €

2024

NOMS DES VOIES	MONTANT TRAVAUX H.T.
Rue A. Chauvet	52.847.00 €
Rue du Stade	6 320.00 €
V.C. Le Rieu	27 948.00 €
V.C. Pont de Couffins	40 395.00 €
V.C. le Goueyre	45 727.00 €
TOTAL	173 237.00 €

Monsieur le Maire invite le Conseil à se prononcer sur ces projets et suggère de solliciter une subvention au titre du Fonds Cantal Solidarité 2022-2023.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- adopte le devis d'un montant de **258 959.00 € H.T.**

- sollicite auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental du Cantal une subvention la plus élevée possible dans le cadre du Fonds Cantal Solidaire,

- décide de prévoir au Budget Primitif 2023 et 2024 ces travaux, dont le financement sera assuré de la manière suivante :

- Subvention F.C.S. :	77 670.00 €		
. 2023	25 700.00 €	30 %	
. 2024	51 970.00 €	30 %	

- Autofinancement : 181 289.00 €

– Autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

Réception en Préfecture le : 20 avril 2022

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la session close à 13 heures 10.

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

**Le Maire,
Jean-Luc LENTIER**

Séance du 15 Avril 2022

L'an Deux mille vingt-deux le 15 Avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué le 07 avril 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison du bien vivre, sous la présidence de M. Jean-Luc LENTIER, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : Quinze

Conseillers ayant pris part à la délibération : Quinze

Présents : *Maire* : Jean-Luc LENTIER ; *Adjoint*s : Gilbert DAUDE, Jacqueline GASNAULT, Jean BOUNIOL ; *Conseillers* : Philippe ZENON, Jean-Claude TERRISSE, Patrick LOURS, Nathalie AURIEL, Laurent LAVERRIERE, Isabelle BASSET, Christelle CHASTEL, Stéphanie GARDES, Philippe CITERNE.

Représentés : Stéphanie DELORME par Stéphanie GARDES, Serge MIELVAQUE par Philippe ZENON.

Philippe CITERNE a été élu secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 23 mars 2022 est lu et adopté.

Délibérations de la séance :

DATE	NUMERO	OBJET
15/04/2022	2022_DE_018	APPROBATION BUDGET PRIMITIF 2022
15/04/2022	2022_DE_019	FISCALITE DIRECTE LOCALE : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022
15/04/2022	2022_DE_020	ONF : DISTRACTION/SOUMISSION AU REGIME FORESTIER
15/04/2022	2022_DE_021	FONDS CANTAL SOLIDAIRE 2023-2024 : TRAVAUX SUR CHAUSSEES

DAUDE Gilbert <i>Adjoint</i>	GASNAULT Jacqueline <i>Adjointe</i>	BOUNIOL Jean <i>Adjoint</i>	DELORME Stéphanie <i>Adjointe</i> Pouvoir à Stéphanie GARDES	MIELVAQUE Serge Pouvoir à Philippe ZENON
ZENON Philippe <i>Conseiller Délégué</i>	TERRISSE J-Claude	LOURS Patrick	AURIEL Nathalie	LAVERRIERE Laurent <i>Conseiller Délégué</i>
BASSET Isabelle <i>Conseillère Déléguée</i>	CHASTEL Christelle <i>Conseillère Déléguée</i>	GARDES Stéphanie <i>Conseillère Déléguée</i>	CITERNE Philippe <i>Secrétaire de séance</i>	